

Gala de boxe et championnats de France de boxe

Deux boxeurs anichois du Ring Charles Humez sont qualifiés pour les championnats de France, il s'agit de Steven Baulent, déjà champion du Nord, régional et inter-régional amateur. Il participera aux championnats de France amateurs à Vendôme dans le Loir-et-Cher. L'autre pensionnaire est le professionnel Steeve Gressiez. Le jeune boxeur disputera la finale du championnat de France professionnel fin mai à Charleville-Mézières (Ardennes) en catégorie coq. Il affrontera Hamid Abgour. Le dimanche 8 mai, le club organisera un gala de boxe éducative. Premier coup de gong à 11h à la salle Léo-Lagrange avec la participation d'une vingtaine de clubs de la région.



ÉCHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseil Municipal, suite...

Nous avons relaté dans Aniche Actu n°15, le vote à la majorité du budget 2016, menu principal du dernier conseil municipal qui s'est déroulé le vendredi 8 avril. D'autres questions ont été traitées et en voici la synthèse : **Soutien à l'opération** de transformation de l'ex magasin Shopi en espace de « Vie sociale » : à l'unanimité, l'assemblée décide de souscrire à l'opération de rénovation, chiffrée à 1 300 000 euros. Concernant le **Service Enfance Jeunesse**, l'action « Animaville » pour les 11/17 ans est reconduite avec une aide de l'Etat de 5000 euros. Pour les accueils de loisirs, le **barème des rémunérations** des animateurs stagiaires, diplômés ou cadres est fixé par l'assemblée. Pour les **enfants d'Emerchicourt**, une convention bipartite les accepte avec prise en charge des frais par la commune d'Emerchicourt. **Accueil des loisirs** : La participation des familles, en harmonie avec le barème de la CAF et les quotients familiaux affectant les familles, les participations sont fixées aussi bien pour l'accueil journalier que pour les mini-séjours, les familles pourront effectuer les règlements en trois fois. **Ecole St Joseph** : Dans le cadre de la loi concernant cet établissement sous contrat d'association, la ville versera un forfait communal de 536,17 euros par élèves. **Contrat urbain de cohésion sociale** : une aide financière de 4760 euros est versée à l'association Lapage pour l'action du Pôle Parentalité, de même qu'une aide de 8000 euros pour l'action d'accès à l'emploi et le soutien aux allocataires du RSA. **Formation des élus** : il est donné rapport des journées 2015 dont ont bénéficié trois élus dans les domaines de l'habitat insalubre, le droit de l'urbanisme et le contenu de la loi Notre (nouvelle organisation territoriale de la République).

A Noter



Médecin de garde
03.20.33.20.33
Pharmacie de garde
08.25.74.20.30
ou www.servigarde.fr

Inscriptions Accueils de loisirs été 2016

Les fiches d'inscription concernant les accueils de loisirs été 2016 sont à retirer en Mairie d'Aniche à partir du jeudi 28 avril à l'accueil de la mairie. Pour l'inscription de votre (vos) enfants(s), il vous sera demandé de fournir un justificatif du domicile de l'enfant, un justificatif du quotient familial CAF ainsi que le carnet de santé. Les inscriptions auront lieu à partir du lundi 2 mai (sauf les 6 et 12 mai) le matin de 9h à 12h au service Scolaire, Jeunesse et Sport de la Mairie. Le paiement pourra être effectué en trois fois maximum avec un minimum de 15 euros au premier versement. Attention, places limitées.

Rencontres culturelles de 17h30 à 18h30 à l'Idéal Cinéma Jacques-Tati

Elles auront lieu les mercredis 4 mai "montage d'un orgue en particulier celui de l'église Saint-Martin", 11 mai "Filmer le réel", 18 mai "Le picard : langue, dialecte, patois" et 1er juin "fortifications et architectures militaires".

Vente Cantine - Périscolaire - TAP

Le vente s'effectuera du mercredi 03 mai au vendredi 13 mai inclus (20 repas par enfant pour les mois de juin et juillet) le lundi, mercredi et jeudi de 8h45 à 11h30 et de 14h à 17h et le mardi et vendredi de 8h45 à 11h30. Fermé l'après-midi. Aucun versement au service scolaire ne sera accepté hors délai. Il vous est possible de régler plusieurs mois consécutifs.

Ut Musica Poetis Poésie en musique

Le chanteur Patrick Sergeant accompagné à la guitare par Hervé Nowak en concert le samedi 30 avril à la Médiathèque Norbert-Ségard à 18h.

Les résultats du S.C.A

Raimbeaucourt-Seniors : 1-0, Seniors B-Douai Cheminots : 2-1, U19-Caudry : 3-0 (forfait).

Le Calendrier du week-end

Samedi 30 avril : U11-Auberchicourt ASEF à 14h, U13-Douai à 14h, U18-Pecquencourt à 15h, Bouchain-U13 à 16h, Escaudain - Seniors A à 15h.

Dimanche 1^{er} mai : Arleux/Féchain-U18 à 10h, U15-Neuville/Stremy à 10h, Seniors-Montigny/Ostrevant à 15h.

Remise des médailles du travail le samedi 30 avril

Elle se déroulera à la salle Schmidt à 11h

Reprise des bus

En attendant la mise en service du Bus à Haut Niveau de Service, les bus de la ligne 1 reprendront leur itinéraire normal dès le lundi 02 mai 2016.

Ciné-club Louis Malle

L'idéal Cinéma Jacques-Tati rend hommage à Louis Malle le vendredi 6 mai à 20h à travers le film "Lacombe Lucien". Entrée 3,5 euros. Débat animé par Thierry et Bernard Bultez



**A l'affiche,
cette semaine !**

**Au Nom de ma Fille
Triple 9
10 Cloverfield Lane**

Le programme mensuel du cinéma est visible dans la rubrique "Loisirs - Culture - Cinéma" sur le nouveau site internet de la ville : www.aniche.fr



ACTUALITÉS



Visite du sous-préfet dans notre commune

Ce mercredi 20 avril, le Sous-Préfet Jacques Destouches est venu visiter Aniche sur invitation de la municipalité pour se rendre compte sur place de l'évolution et des projets sur la commune. Après quelques explications sur les réalisations et les projets en cours, le Sous-Préfet, le Maire et les élus se sont rendus sur différents sites.

Première étape à l'école primaire Maxime-Quévy où l'adjointe aux affaires scolaires, Jessica Tanca a présenté l'établissement flamboyant neuf et ses aménagements. Le groupe s'est rendu ensuite à la piscine municipale où l'adjoint aux sports, Michel Fleurquin est intervenu pour souligner les activités, la fréquentation mais aussi le devenir de cet outil aussi bien sportif, pédagogique que social.

Autre arrêt, la friche commerciale Shopi, située rue Léo-Lagrange et rachetée par la municipalité avec le projet d'en faire un équipement polyvalent de quartier. C'est l'adjointe à l'enfance et la jeunesse, Carole Carpentier qui a détaillé le projet de reconversion : cette structure devrait en faire un pôle attractif au quotidien et serait créatrice d'emplois. La cour Belotte, située rue Laudeau, a été l'étape suivante de cette visite avec l'intervention de l'adjoint Georges Lemoine, qui a rappelé la problématique des voies privées non ouvertes à la circulation publique (accessibilité pour les services de secours, collecte des déchets, ...). Le groupe s'est ensuite rendu sur la place Jean-Jaurès pour évoquer la situation du commissariat et de la perception où les normes d'accessibilité ne sont plus adaptées. Le Maire a émis l'idée de la création d'une Maison d'Etat qui regrouperait les deux services. Dernier site visité, la friche de l'usine SICOVER où le propriétaire du terrain, Dominique Dupuis, a expliqué le désamiantage et la déconstruction du site. L'adjointe à l'urbanisme et aux grands travaux, Marie Bonnafil, a exposé l'idée de confier à l'établissement Public Foncier Nord-Pas-de-Calais le devenir du site.



Journée de la Déportation.

L'hommage aux victimes a été célébré sous un temps maussade en présence de nombreux adjoints, conseillers municipaux, d'anciens combattants et la participation de l'Avenir Musical de Koppierre. Après le dépôt de gerbes effectué au cimetière du Sud par l'adjointe Jessica Tanca, les représentants des anciens combattants Denise Kryss et Denis Cieslak, un discours a été prononcé par l'Adjoint aux Fêtes et Cérémonies, Georges Lemoine, qui a rappelé que "cet hommage n'aurait pas de sens si nous ne prenions

pas l'engagement de poursuivre la lutte pour la liberté et la solidarité entre les peuples, conquêtes fragiles qu'il faut défendre sans faiblesse" et que "l'éducation aux valeurs civilisatrices de paix et d'humanité, l'enseignement de la morale de l'engagement et du devoir civique à l'école constituent les plus belles promesses de liberté, d'égalité et de fraternité en France et dans le monde". Un nouveau dépôt de gerbes sur le buste de l'ancien maire Jules Domisse a été effectué par le conseiller municipal Michel Debève. Un vin d'honneur a été servi à l'issue de la cérémonie à la salle Koppierre située dans les locaux de l'ancienne bibliothèque.



N°17
Du 25 avril au
30 avril 2016
www.aniche.fr

4 JOURS
DE DUNKERQUE
TOUR DU
Nord-Pas de Calais
ANICHE - Jeudi 5 mai 2016

Directeur de la publication : Marc Hémez

LES 4 JOURS DE DUNKERQUE

Dans le cadre des "Quatre jours de Dunkerque", une exposition sur le cyclisme

En attendant l'évènement sportif de l'année avec la deuxième étape des "Quatre jours de Dunkerque" qui se déroulera sur la commune le jeudi 5 mai, une exposition sur le cyclisme intitulée "Petite histoire du cyclisme et des quatre jours de Dunkerque" sera organisée salle Kopierre. Eric Caron, passionné de cyclisme apportera sa contribution à ce grand rendez-vous sportif en présentant une partie de sa superbe collection sur le cyclisme professionnel. Le public anichois pourra découvrir des revues, des livres, des cartes postales mais aussi des maillots, des bidons, des casquettes, des plaques de voitures, des affiches ou encore des photographies personnelles. Une grande partie de l'exposition sera également consacrée aux grandes courses nordistes en particulier les "Quatre jours de Dunkerque" car la région est une terre de cyclisme. Les grandes équipes nordistes ne seront pas oubliées : Bertin, Leroux, La Redoute, Cofidis et l'équipe Bic qui comprenait beaucoup de coureurs nordistes dans ses rangs (Stablinski, les frères Vasseur, Christian Palka, Guy Santy, José Samyn). Le public pourra également découvrir une belle maquette représentant une course cycliste. **L'exposition sera visible du samedi 30 avril au jeudi 5 mai de 10h à 17h (du 30 avril au 1^{er} mai) et de 14h à 17h (du 02 au 05 mai). L'entrée est gratuite.**

Les Quatre jours de Dunkerque, le compte à rebours est enclenché

Dans quelques jours, Aniche va accueillir la grande course régionale "Les Quatre jours de Dunkerque", considérée comme le tour du Nord-Pas-de-Calais. C'est une course cycliste par étapes classée M.E 2 H.C du Circuit Continental Européen qui accueille chaque année les équipes cyclistes les plus prestigieuses et son palmarès est des plus élogieux. Les grands noms du cyclisme international l'ont remportée comme Jacques Anquetil, Lucien Aimar, Freddy Maertens, Walter Godefroot, Jean-Luc Vandembroucke, Bernard Hinault, Charly Mottet, Didier Rous, Sylvain Chavanel, Christophe Moreau et Pierrick Fedrigo en 2005, quelques semaines avant que celui-ci n'endosse le maillot de Champion de France à Boulogne-sur-Mer. Entre 2011 et 2014, trois français ont eu l'honneur de revêtir le maillot rose : Thomas Voeckler (2011), Jimmy Engoulvent (2012), et Arnaud Demarre (2013 et 2014) ainsi qu'un lituanien Ignatas Konovalovas en 2015.

Circuit sur Aniche

Départ Place Fogt de la Caravane à 10h50

Départ promenade Place Fogt du peloton à 12h20

Ils emprunteront les rues Barbusse, Patoux et les boulevards Paul Vaillant-Couturier, Drion.

Départ effectif à 12h30 au panneau de sortie d'Aniche face à Saint-Gobain.

Retour de la caravane à 14h30.

Entrée du circuit (trois passages circuit de 15 km) des coureurs à partir de 15h45

Les coureurs emprunteront les boulevards Paul Vaillant-Couturier, Drion et traverseront Emerchicourt, Marcq en Ostrevent, Monchecourt et Auberchicourt pour arriver sur Aniche à l'angle de la rue de Lorraine et du boulevard Paul Vaillant-Couturier vers 17h.

Les commerçants participent aussi à la fête

L'Union des Commerçants et Artisans Anichois organise, avec le soutien de la municipalité un concours de vitrines décorées sur le thème des "Quatre jours de Dunkerque".

Une remise de lots sera faite le jeudi 05 mai à l'issue de ce grand évènement sportif par un jury composé de Georges Lemoine, adjoint aux Fêtes et Cérémonies, de Christian Vitu, adjoint à la Communication, d'Hélène Owczarczak, conseillère municipale et de Jean-Claude Pollart qui visitera l'ensemble des commerçants participants le mardi 03 mai 2016 entre 14h et 16h.

Un beau plateau pour l'édition 2016

Parmi les 18 équipes engagées, 9 sont françaises : AG2R La Mondiale, Direct Energie, HP BTP Auber 93, Cofidis, Fortuneo Vital Concept, Roubaix MEL, FDJ, Delko Marseille Provence et Armée de Terre. Le peloton des 4 jours de Dunkerque comptera également cinq formations belges (Wanty-Groupe Gobert, Etixx-Quick Step, Crelan-Vastgoedsservice, Topsport Vlaanderen-Baloise, Wallonie-Bruxelles-Group Project), une britannique (One Pro Cycling), une allemande (Stölting Service), une néerlandaise (Roompot Oranje Peloton) et une italienne (Androni Giocattoli).



Sur le papier, l'équipe Direct Energie (ex-Europcar) présentera un joli contingent, avec Sylvain Chavanel (vainqueur en 2002 et 2004, 2e en 2014) comme leader, épaulé par Bryan Coquard (2e en 2015), Thomas Voeckler et l'Arrageois Adrien Petit. Nacer Bouhanni (Cofidis), le Colombien Fernando Gaviria (Etixx-Quick Step) et l'Estonien Alo Jakin (HP BTP Auber 93, 3e en 2015) feront également figures de favoris.

Des animations non-stop

Le village partenaire sera installé place Fogt. Des stands de la ville et de la Communauté de Communes de Cœur d'Ostrevent mettront en valeur le patrimoine local. Des animations seront proposées de 10h30 à 11h30 avec l'accordéoniste Jenny J, Moove Dance, "Top Gun" le groupe d'Hervé Nowak, la Country Line Dance et la chanteuse Sirine Beghdadi. Avant le départ, la présentation des coureurs et des équipes sera faite à 11h15 par Daniel Mangeas, l'ancien speaker du Tour de France assisté de Claude Estève. Notre géant Kopierre assistera à la course et sera installé près du Monument du Travail.



Les arrêtés pour les quatre jours de Dunkerque

En raison de l'organisation des "Quatre jours de Dunkerque" sur notre commune, des mesures sont prises afin d'éviter tout risque d'accident ou d'incident :

La circulation et le stationnement des véhicules de toute nature seront interdits sur toute la place Fogt et son pourtour (trottoirs, parkings et chaussées) du mercredi 4 mai à 6h au jeudi 5 mai à 16h.

Le stationnement sera interdit du mercredi 04 mai à 7h au vendredi 06 mai à 18h sur le parking face au n°120 de la rue Patoux.

La circulation et le stationnement des véhicules de toute nature seront interdits le jeudi 5 mai de 6h à 15h dans les rues suivantes : Avenue du 1^{er} mai, rues Lemaire (de l'Avenue du 1^{er} mai à la rue Patoux), du bicentenaire de la Révolution et son parking, des trois sœurs Fogt, rues Fogt, Barbusse (de la place Berrioz à la place Jaurès), Laisne et son parking et Patoux et seront également interdits de 6h à 20h dans les rues suivantes : rue Gabriel Péri, les boulevards Paul Vaillant-Couturier (de l'angle de l'Avenue du 1^{er} mai au n°177) et Drion (de l'angle de la rue Lutas au n°264), rues de Lorraine

(sauf accès parking du collège St-Joseph), Lutas (de la rue Cordonnier au Boulevard Drion) et Chantreau (de la rue Jean-Moulin au boulevard Drion).

La circulation de la rue Chantreau (de la rue Jean-Moulin à la rue Léo-Lagrange) se fera en double sens.

Le stationnement dans la rue Chantreau (de la rue Jean-Moulin à la rue Léo-Lagrange) sera interdit sur la chaussée mais exceptionnellement autorisé sur le trottoir.

La circulation dans la rue Ducret (de la ruelle Ducret au boulevard Paul Vaillant-Couturier) se fera en double sens. Le stationnement dans la rue Ducret (de la ruelle Ducret au Boulevard Paul Vaillant-Couturier) sera interdit sur la chaussée.

Le parking du magasin "Carrefour Contact Marché" est réservé aux équipes et directeurs sportifs.

Il vous est demandé de respecter scrupuleusement ses directives.

Les contraintes de sécurité nous imposent de recourir à la fourrière pour stationnement illicite.

Conformément à l'arrêté municipal du 13 septembre 2010, les poubelles doivent être retirées du domaine public. Aucun objet ne doit obstruer les trottoirs.

